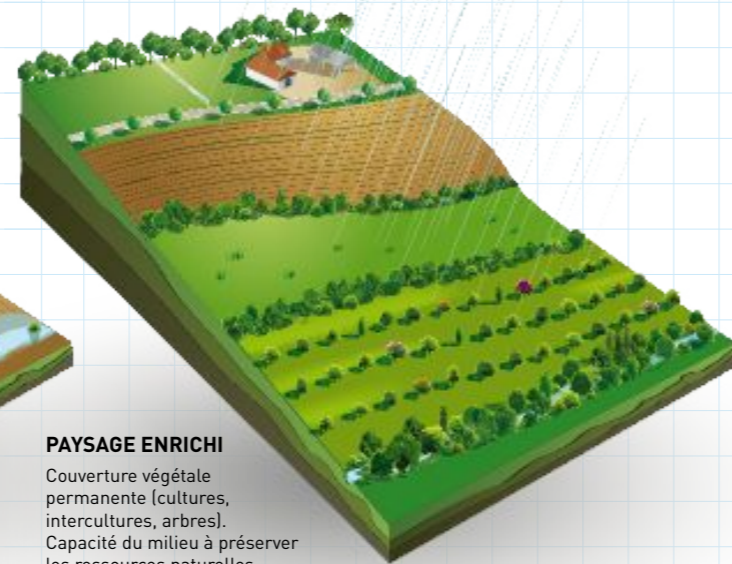


PAYSAGE APPAUVRI

Pas de couverture végétale permanente ni d'éléments fixes pour maintenir le sol, l'eau et la biodiversité. Stagnation des rendements agricoles et problèmes environnementaux : érosion, pollution, diminution de la quantité d'eau disponible, chute de la biodiversité, dysfonctionnement micro-climatique



PAYSAGE ENRICHI

Couverture végétale permanente (cultures, intercultures, arbres). Capacité du milieu à préserver les ressources naturelles (sol, eau, air, biodiversité...). Protection climatique. Diversification des productions (denrées agricoles, ressources florales, fruits, bois, biomasse...).

PRODUITS, FILIÈRES, NOUVEAUX USAGES

DE LA PARCELLE À L'ÎLOT, DU BORD DES COURS D'EAU AU BASSIN VERSANT, L'AGROFORESTERIE GÉNÈRE DES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES POUR DÉVELOPPER LOCALEMENT DES EMPLOIS DANS LE BOIS-ÉNERGIE, LE FOURRAGE, LA MÉTHANISATION, LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, L'ALIMENTATION... LE TOUT PROFITE DIRECTEMENT À L'AGRICULTEUR MAIS AUSSI À L'ÉCONOMIE DES TERRITOIRES.

DEVENEZ MEMBRE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'AGROFORESTERIE

Projet soutenu par



Bulletin d'adhésion et toutes les infos sur agroforesterie.fr

Les activités de l'Association Française d'Agroforesterie (AFAF) sont notamment soutenues par les Ministères en charge de l'Agriculture et de l'Écologie, l'Agence Nationale de la Recherche, l'INRA et l'ADEME, la Fondation de France, et la Fondation Good Planet. L'AFAF est membre de la Fédération Européenne d'Agroforesterie (EURAF).

Association Française d'AgroForesterie
INRA UMR System
2, place Pierre Viala, bât.27 – 34060 Montpellier cedex 2
tél. 06.20.06.23.14
contact@agroforesterie.fr

V900738 pour l'AFAF - © photos : P. Buisser / Arbre & Paysage 32 © dessin : D. Dellas

L'AGRO-FORESTERIE

ENTRE FORÊT, AGRICULTURE ET PROJETS DE TERRITOIRES, LA PRÉSENCE DES ARBRES SE RAISONNE SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE MAIS AUSSI À DES ÉCHELLES PLUS IMPORTANTES COMME LE BASSIN VERSANT.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



L'AGROFORESTERIE

CONSISTE À ASSOCIER L'ARBRE DANS LES PRATIQUES AGRICOLES

LES ARBRES "HORS-FORÊT" (PLEIN CHAMP, BORDURES, ZONES-TAMPONS...) SONT UNE RESSOURCE CONSIDÉRABLE. PLANTÉS OU ISSUS DE RÉGÉNÉRATION NATURELLE, ILS FAÇONNENT LES PAYSAGES ET DES HABITATS SEMI-NATURELS SOUS FORME D'ALIGNEMENTS, DE HAIES, D'ARBRES ISOLÉS, DE BOSQUETS, DE RIPISYLVES OU DE BANDES BOISÉES.



L'AGROFORESTERIE

APPORTE DES SOLUTIONS TECHNIQUES

POUR DE NOUVELLES PRATIQUES AGRICOLES QUI OPTIMISENT LA GESTION DES RESSOURCES (SOL, EAU, CARBONE, BIOMASSE, BIODIVERSITÉ...), QUELLES QUE SOIENT LES SURFACES ET LA BRANCHE D'ACTIVITÉ (ÉLEVAGE, GRANDES CULTURES, VITICULTURE, MARAÎCHAGE...).

agroforesterie.fr



EN AGROFORESTERIE, IL N'Y A PAS DE MODÈLE UNIQUE, MAIS UNE DIVERSITÉ DE SYSTÈMES, ANCIENS OU MODERNES, ADAPTÉS AUX CONDITIONS LOCALES, AUX OBJECTIFS ET AUX BESOINS DE L'AGRICULTEUR.



AVEC LE COÛT CROISSANT DES ÉNERGIES FOSSILES ET DES INTRANTS, L'ARBRE, PARCE QU'IL PRODUIT ET PROTÈGE EN MÊME TEMPS, RETROUVE SA PLACE EN AGRICULTURE.

PRODUIRE ET PROTÉGER : L'AGRICULTURE DU CARBONE

BÉNÉFIQUE POUR LE CLIMAT ET L'ENVIRONNEMENT, L'AGROFORESTERIE COMBINE PLUSIEURS PRODUCTIONS SUR LE MÊME ESPACE.

EN CONCILIANT BIOMASSE ET BIODIVERSITÉ, ELLE FOURNIT DE NOMBREUX SERVICES AUX AGRICULTEURS ET À LA COLLECTIVITÉ :

- **GESTION DE L'EAU** et maintien de sa qualité.
- **AMÉLIORATION DE LA FERTILITÉ.** Protection des sols, des cultures et des élevages. Préservation de la biodiversité (faune et flore).
- **FIXATION DE CARBONE** et atténuation des excès du climat.
- **RÉDUCTION DES COÛTS** de production en limitant le recours aux intrants. Capacité de l'écosystème agricole à se renouveler dans le temps.
- **DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS** grâce au bois énergie, bois d'œuvre, fruits, fourrages... L'agroforesterie permet d'augmenter le revenu global, l'autonomie énergétique des exploitations, et de développer de nouvelles filières.
- **PRODUCTION ALIMENTAIRE DE QUALITÉ**, création et entretien de paysages vivants, diversifiés et productifs qui favorisent aussi les loisirs de pleine nature, l'agrotourisme...

L'ARBRE : DE L'INTRUS À L'INTRANT

PAC 2014/2020, UNE ÉTAPE A ÉTÉ FRANCHIE !

LA RÉGLEMENTATION EST AUJOURD'HUI PLUS FAVORABLE AUX ARBRES, ALLIÉS D'UNE AGRICULTURE ET D'UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DURABLES.

Chaque parcelle agroforestière est éligible aux aides **PAC** (Politique Agricole Commune) et participe au respect des critères du verdissement, notamment à travers le maintien des **SIE** (Surfaces d'Intérêt Écologique).

UN PROJET AGROFORESTIER EST CONÇU SELON LE SOUHAIT DES AGRICULTEURS, en fonction des pratiques culturales, des contraintes, des objectifs (récoltes annuelles, bois...) tout en s'inscrivant dans une logique de territoire (filiales, paysages...).

AGROÉCOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Développer l'agroforesterie et la couverture des sols, c'est optimiser la photosynthèse, produire de l'énergie renouvelable et de la biomasse, renforcer la biodiversité toute l'année, décloisonner pour consolider, dans des contextes changeants, les enjeux liés aux **trames vertes et bleues**.

